



Bilan et suivi des projets



ANR, le 25 janvier 2010





❖ Pourquoi un suivi ?

- **Promouvoir les résultats des projets labellisés**

Contribuer au développement économique des acteurs et du territoire

Alimenter la dynamique du pôle

- **Etre à même d'accompagner les porteurs** de projets en cas de nécessité (consortium, financement, communication, ...)

- **Assurer la cohérence** entre le dossier labellisé et le projet en cours

- **Récupérer des informations nécessaires** pour adapter le pilotage du Pôle et remonter des indicateurs





❖ Avec quels moyens ?

- **Signature d'une convention de labellisation** pour sensibiliser sur la nécessité du reporting
- **Réunions de suivi** tout au long du projet (1 à 2 fois par an)
avec les financeurs si possible
de l'accompagnement, pas du contrôle : valeur ajoutée du pôle (partenariat, promotion, veille économique/technologique, financements)
- **Présentation des projets** lors de workshops, conférences, salons ... (informations « naturelles »)
- **Bilans** devant le Conseil d'Administration et le Comité des Financeurs





❖ Cas particulier des projets ANR

- Projets très souvent labellisés par le pôle après leur dépôt : moins de valeur ajoutée du pôle et donc moins de légitimité dans le suivi
- Suivi à mi-parcours et bilan organisés par l'ANR en collaboration avec les pôles (ex : Programme Ecotechnologies)
- Nécessité pour le pôle de connaître ces projets pour rebondir sur des projets collaboratifs applicatifs (entreprise - recherche)





❖ Convention de labellisation

Objet : définit l'action de soutien du Pôle Mer Bretagne au projet ainsi que les engagements réciproques entre le Pôle et les porteurs de projet

- Commune aux 2 pôles Mer
- Signée par le porteur suite à la labellisation
- Engagement du Pôle pour l'accompagnement de la mise en œuvre et la promotion du projet
- Engagement du Porteur
 - à informer le Pôle des évènements qui surviendront durant le projet
 - à communiquer au Pôle les éléments nécessaires à l'évaluation des résultats du Pôle





❖ Bilan

- Débriefing sur la réalisation du projet
- Atteinte des objectifs, bilan financier
- Emplois directs créés, brevets déposés, publications, ...
- Nouvelles collaborations, internationalisation
- Retombées collatérales

... et surtout les perspectives

- Valorisation commerciale (stratégie, organisation, business plan)
- Emplois préservés et/ou créés
- Nouveaux projets





❖ Conclusion

- ↳ **nécessité pour le pôle de bien connaître les projets** : en interne pour capitaliser et évaluer les indicateurs mais aussi pour le reporting vers l'extérieur
- ↳ **opportunité pour les porteurs** de faire connaître et reconnaître leurs projets à travers le pôle
- ↳ **améliorer le label « pôle Mer »** grâce au retour d'expérience sur les projets réalisés





Merci de votre attention !



www.pole-mer-bretagne.com

